Amicale des diplômés ESCP-EUROPE au Maroc

وداديـة خريجي المدرسة العليا للتجارة بباريس في المغرب

Association régie par le dahir du 3 Joumada I 1378 (15 novembre 1958) tel que modifié et complété
Siège de l'association : 33 rue Naguib Mahfoud – Quartier Gauthier – Casablanca

---

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Diplômés de l'ESCP Europe au Maroc
7 juin 2018

Le 7 juin 2018 à 21h, les membres de l'Amicale des diplômés ESCP EUROPE au Maroc (ci-après nommée "l'**Amicale**"), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Royal Golf d'Anfa, Casablanca.

Monsieur Omar El Hyani préside la séance et Monsieur Ismael Belkhayat est désigné en qualité de secrétaire de la séance. La feuille de présence est signée par les membres de l'Association. Le quorum prévu par les Statuts étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

La Présidente ouvre la séance et rappelle que les membres de l'association ont été réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral au titre de l'année 2017
- Présentation du rapport financier au titre de l'année 2017
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

Le Président présente le bilan de l'activité de l'association au titre de l'année 2017, comprenant notamment :

- Conférence sur la libéralisation du dirham, organisée le 29 mars 2017 à Rabat
- Conférence sur l'intrapreneuriat, organisée le 3 mai 2017, en partenariat avec la CGEM à Casablanca
- Conférence sur les nouveaux modèles de transport, organisée le 17 octobre 2017, en partenariat avec New Work Lab à Casablanca
- Différents événements de networking organisés au profit de la communauté des alumni
- Participation à l'événement de lancement de France Alumni Maroc le 14 septembre 2017

La Trésorière présente ensuite le rapport financier de l'association qui fait ressortir les éléments suivants :

Revenus :
44 cotisations reçues, soit un total de 22 000 DH
Total des revenus 2017 : 22 000 DH

Charges de fonctionnement :
Abonnement au logiciel Assoconnect : 4860 DH
Frais de domiciliation : 1980 DH
Cotisation ESCP Alumni Paris : 1650 DH
Nom de domaine : 288 DH
Fournitures de bureau : 14 DH
Frais bancaires : 519,30 DH
Total des charges de fonctionnement : 9311,30 DH

Charges liées aux événements :
Conférence sur la libéralisation du dirham : 6008 DH
Conférence sur l'intrapreneuriat : 3000 DH
Débat sur les nouveaux modèles de transport : 555 DH
Escape Game : 200 DH (subvention pour les adhérents)
Total des charges liées aux événements : 9763 DH

Total des charges 2017 :19 074,3 DH

Ce qui fait ressortir un résultat net au titre de l'année 2017 de **2925,7 DH.**

Il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Le Président présente ensuite le bilan de travail des 3 années du bureau sortant, notamment :

- Réalisation des démarches administratives de création : Dépôt du dossier juridique et récupération du récépissé final auprès de la Préfecture, ouverture d'un compte bancaire auprès de CIH Bank
- Réalisation du site web de l'association, du logo et organisation de la présence digitale de l'association, notamment sur Facebook, Youtube et LinkedIn
- Référencement de plus de 460 membres sur l'annuaire de l'association
- Lancement de la newsletter bimensuelle d'emploi
- Etablissement des liens avec ESCP Europe, notamment via :
    - Participation à la promotion au Maroc du nouveau diplôme Bachelor
    - Appel à la communauté ESCP Maroc pour participer au jury de sélection des étudiants du Master in Management
- Lien établi entre les étudiants marocains à l'ESCP et l'association : Recherche de stages, de contacts ou d'informations
- Organisation de plusieurs événements grand public pour renforcer le rayonnement de l'école :
    - Conférence-débat sur la libéralisation du dirham
    - Conférence débat sur l'intrapreneuriat
    - Débat sur les nouveaux modèles de transport au Maroc
- Organisation de plusieurs événements de networking pour alumni : dîners, ftours, escape game…
- Intégration du réseau France Alumni Maroc

- Liens tissés avec de plusieurs associations d'alumni au Maroc (Centrale/Supélec, Dauphine, ESSEC, HEC, Sciences Po…) mais qui demeurent à renforcer

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet les résolutions suivantes au vote.

***

1ère résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral au titre de l'année 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***

2ème résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier au titre de l'année 2017, faisant ressortir un revenu total de 22 000 DH, et un résultat net de 2925,70 DH.
Le résultat net de l'exercice 2017 sera affecté en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au bureau pour toutes les actions de gestion accomplies depuis la dernière Assemblée Générale du 14 juin 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***

Le mandat de l'actuel bureau étant écoulé, un nouveau bureau doit être élu par l'Assemblée Générale.

Pour conduire le reste des travaux de l'Assemblée Générale, M. Saad Marrakchi est désigné président de la séance.

Il demande aux candidats au nouveau bureau de se déclarer.

Il s'agit de :
- Fadel Akasbi
- Ismael Belkhayat
- Mohamed Amine Diwane
- Omar El Hyani
- Houda Hadj Hamou
- Saad Marrakchi

Chacun des candidats se présente à l'Assemblée Générale.

Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges dans le bureau, la liste de ces candidats est approuvée à l'unanimité.

Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée adopte les résolutions suivantes :

4ème résolution :

L'Assemblée Générale élit comme membres du bureau :

- Fadel Akasbi
- Ismael Belkhayat
- Mohamed Amine Diwane
- Omar El Hyani
- Houda Hadj Hamou
- Saad Marrakchi

Conformément aux statuts, le mandat du Bureau élu court jusqu'à juin 2021.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

***

Le Bureau ainsi renouvelé se réunit et décide de la répartition des fonctions en son sein, selon les dispositions de l'article III-4 du Règlement Intérieur. Il vient ensuite présenter cette répartition à l'Assemblée, qui adopte les résolutions suivantes :

5ème résolution :

L'Assemblée Générale valide la répartition suivante des rôles au sein du Bureau :

- Omar EL HYANI, de nationalité Marocaine, né le 29 juillet 1984 à Rabat, titulaire de la carte d'identité nationale n°A377539, demeurant au 34 Rue Aronia, S19, Hay Riad, 10100 Rabat, en tant que Président,
- Ismael BELKHAYAT, de nationalité marocaine, né le 20 novembre 1983 à Rabat, titulaire de la CIN n°A342473, demeurant 9 rue Essanaani, Racine, Casablanca, en tant que Secrétaire Général,
- Mohamed Amine DIWANE, de nationalité marocaine, né le 26 mai 1987 à Casablanca, titulaire de la carte de la CIN n° BK330757 demeurant au 30 Rue Zahrat Loulou, Hay Raha, 20200 Casablanca, en tant que Trésorier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Omar EL HYANI, M. Ismael BELKHAYAT et M. Mohamed Amine DIWANE déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

5ème résolution

L'Assemblée Générale valide la répartition suivante des rôles au sein du Bureau :

- Houda HADJ HAMOU, Responsable des événements
- Saad MARRAKCHI, Responsable de la communication
- Fadel AKASBI, Responsable des relations avec les alumni

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

6ème résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à **22** heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, le secrétaire de la séance, et le trésorier.

Fait à Casablanca, le **7 juin 2018**

En **5** exemplaires

Omar EL HYANI	Ismael BELKHAYAT
Président	**Secrétaire Général**

Mohamed Amine DIWAN

Trésorier